

Lo Grüßs@nòt

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Le Printemps des Sens de Poulet de Gruissan

Dossier : Le Plan Local d'Urbanisme



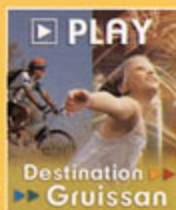
Goéland Leucopée
Régulation de
la population

Vie des services



4^{ème} nuit du Tourisme

La commune qui bouge



Défi Windsurf

Plage des Chalets

Judi 25

9h > 13h : Accueil des participants sur le site du Défi

14h30 > 18h : Course

14h > 18h : Beach Music Live et animations

19h > 21h : Cérémonie d'ouverture

22h : Soirée d'ouverture avec concert

Vendredi 26

10h > 18h : Courses

14h > 18h : Beach Music Live ! et animations

21h : Festival du Film de Windsurf au Forum de Gruissan

Samedi 27

10h > 18h : Courses

14h > 18h : Beach Music Live ! et animations

20h : Soirée officielle -

Concert JFK - Gruissan Plage

Dimanche 28

10h > 15h : Courses

14h > 16h : Beach Music Live ! et animations

13h > 16h : Projection Films - Palais Congrès

16h : Remise des Prix - Gruissan Plage

Le plus grand rassemblement de véliplanchistes d'Europe. Près de 600 windsurfers prêts à se frotter aux Guest Stars au plus près de notre rivage. C'est aussi un vrai festival d'amitiés, de musiques et de convivialité qui est proposé plage des Chalets pour ce week-end de l'Ascension.



Gruissan dans le Vent

Journée / Place Gibert

25 mai : Vide Grenier

10 et 11 juin : Voyage au Marineland de Lloret de Mar.

Renseignements au 04 68 49 19 41 ou au 06 98 29 37 71

Vivre à Gruissan

26 au 28 mai - journée

Exposition annuelle de l'atelier couture.

Opération une fleur pour une maman

28 mai - journée

Rien n'est plus beau que d'offrir des fleurs à sa maman ! En soutien aux commerçants, l'OMT offre une fleur à toutes les mamans présentes à Gruissan par l'intermédiaire des restaurateurs de la ville en ce jour de fête des mères.

Festéjades

2 au 4 juin - soirées / Village

Ces 2^{èmes} Festéjades sont déjà très attendues ! Au cœur du village, dans une ambiance très festive (concerts, bodégas, bandas, musique et spectacles), ces Festéjades sont devenues un espace de rencontres et d'échanges entre les vacanciers et les Gruissanais autour d'un seul objectif : la joie de vivre !
Thème de ces 3 soirées : la fête Latine et Occitane.



Gruissan Thon Club

3 et 4 juin - journée

Trophée Corsaire Barberousse. Ouvert à tous. Renseignements au 04 68 49 14 41 ou au www.gruissanthonclub.fr

Gruissan Patinage Artistique

3 juin - journée / Halle aux sports

Fête du Patin

Exposition d'Anne Lafitte

Du 5 au 17 juin / Espace socioculturel

« Atelier de l'imaginaire ». Peintures, sculptures, créations originales.

Solo Méditerranée

8 au 12 juin - journée / Port

Championnat de France de course au large en solitaire. Nouvelle épreuve nautique en Méditerranée ! Gruissan port central de cette manifestation accueillera pendant 5 jours la caravane de cette épreuve au bassin d'honneur

Journée de l'Environnement

10 juin - 9h / Parvis du Palais des Congrès

Nettoyage d'un site ciblé sur la commune

Coin de Rue

10 juin - 21h / Palais des Congrès

Nouveau spectacle. Venez nombreux encourager cette troupe amateur. Entrée 4€ - Gratuit pour les enfants.

Gruis-sang

15 juin - 10h à 12h30 - 14h30 à 19h30

Palais des Congrès

Don du sang

Fête de la musique

21 juin

Village - Grand Rue

16h15 Tour de village de la Banda « Los Bétous »

17h Concert devant les cafés avec Batucada, l'orchestre de l'école de musique et Los Bétous.

Chalets

Association la Caluche animera les Chalets pour la Fête de la musique.

Fête de la Saint Jean

23 juin - 19h / Place du Moulin

La MJC vous convie à une soirée dansante avec barbecue party qui sera animée par le Réveil Gruissanais

Gymnastique volontaire de la Tour

24 juin - 21h et 25 juin - 17h / Palais des Congrès

Spectacle de danse proposé par l'ensemble des sections de la Gymnastique Volontaire. 1^{ère} partie sur le thème de « Paris en Noir & Blanc » sur fond de musiques françaises. 2^{ème} partie plus rythmée avec du moderne jazz, du hip hop ...

Fête de la Saint Pierre

28 juin / village

22h30 sérénade des pêcheurs dans les rues du village avec le Réveil Gruissanais. 23h30 Grand bal sur le parvis de la Mairie animé par le Réveil Gruissanais

29 juin / village

9h30 Rassemblement devant la Prud'homme, ouverture des cérémonies. 10h30 Défilé et Grand'Messe / 12h30 Apéritif / 16h30 Eglise, hommage à Saint Pierre / 17h45 Procession et bénédiction des flots / 20h Ambiance festive au village / 22h Grand Bal



Théâtre de l'Entresort

Jusqu'au 27 mai

Les vendredis, samedis et dimanches à 21h

« Sarah » de John Murrell. Les personnages voyagent et revivent les moments intenses de la vie de Sarah Bernhardt.

Réservations au 04 68 75 02 73.

Poulet de Gruissan Nuances Formes Langages

Jusqu'au 4 juin

**Tous les jours
de 15h à 19h**

Phare Sud

Nouvelle exposition sous le parrainage de l'auteur Paule-Isabelle Oddero.



Les invités d'honneur sont la pianiste Chantal Menager, la violoncelliste Dorothée Gasser et la récitante Lucie Olivier. L'exposition met à l'honneur 3 peintres, Alain Biel, Henri Larregola, Claude Tournie et le sculpteur Isabelle Pons.

Dédicace

12 mai - 18h / Médiathèque

Patrice Baluc Rittener vient dédicacer son roman «Le monde de Julien». C'est l'histoire d'un gamin qui n'aime pas le sport. Le problème, c'est son père : président d'un club de rugby professionnel, il veut en faire un sportif, alors que lui n'aime que les livres et la musique...

Tour de l'Aude Féminin

12 mai - 15h / Pech Maynaud

Gruissan accueillera le contre la montre par équipe. 19 équipes de l'élite mondiale du cyclisme féminin emprunteront le parcours suivant : Départ Pech Maynaud, les Monges, le carrefour de Moujan, la Clape et Pech Rouge.

Unicef

12 mai - 21h / Palais des Congrès

Rencontre de chorales au profit de l'Unicef avec la participation des formations de Cuxac d'Aude, Portel des Corbières, le Réveil Gruissanais, la Chorale adulte et enfant de l'École Municipale de Musique de Gruissan « La Tour de Chant » et les Bétous. Entrée 5€ pour les adultes - gratuit pour les enfants.

Les Amis du Pech Maynaud

13 mai et 3 juin - 14h / OMT

Sortie botanique à la découverte de l'Île Sainte Lucie.

Grusaren

14 mai - journée / Port Rive Droite

Rame Traditionnelle, Défi des entreprises ouvert aux non licenciés

25 juin - journée / Port

Grusaren Cup. Epreuve de rames traditionnelles inter club.

Rassemblement Moto

14 mai - journée / Parking du Thon Club

Concentration de Harley Davidson.

Café Philo

19 mai - 18h30 / Bar l'Oasis

Thème : Manifester est-ce contraire à la démocratie ?

VTT de l'Hebdo

**20 et 21 mai
journée**

Palais des Congrès

Au programme de la 1^{ère} journée 4 parcours compétition par équipe de 3 sur 37 et 57 km et randonnées sur 10 et 37 km. 2^{ème} journée, épreuve de relais de VTT par équipe de 2. Renseignements au 04 68 72 00 21 ou a.ce11@wanadoo.fr



Gruissan Yacht Club

Journée / Port

20 mai : Croisière à Empuria

25 au 28 mai : Croisière à Llança

3 et 4 juin : Trophée ATAX

18 juin : Coupe de la ville de Gruissan

La Bamba

20 mai - 17h

Palais des Congrès

Course pédestre autour de l'île St Martin. Départ devant le Palais des Congrès



Fête de St Obre

21 mai - Journée

30^{ème} fête champêtre de l'Union Locale CGT de Narbonne avec animations, spectacles, jeux pour les enfants...

Entrée gratuite

Exposition d'Andrée Urbain

Du 22 mai au 4 juin / Salle la Gruissanaise

Peintures et pastels

Ciné Club MJC

22 mai - 21h / Palais des Congrès

Projection des films Carmen et 1,2,3 danse

Le 26 juin - 21h / Palais des Congrès

Projection du film les bandes de Cornouailles

Pétanque Club Gruissanais

Boulodrome municipal

25 mai - à partir de 9h30 :

Journée du souvenir avec un challenge disputé en triplettes à la mêlée et en poules. Réservé aux licenciés.

25 juin : Concours de la St Pierre

- 9h : Concours en tête à tête

- 15h : Concours doublettes féminin en poules

- 15h30 : Concours triplettes ouvert à tous

AGENDA
ANIMATIONS

MAI & JUIN

La fête des œufs Le rendez-vous incontournable des petits gourmands

Chaque année à Pâques c'est au bois de l'étang qu'une foule de petits gourmands se réunit pour quêrir les œufs en chocolat.

Chacun a son petit périmètre, consacré à son âge pour s'adonner au plaisir de la recherche des œufs en chocolat. Quoi qu'il en soit, que le ramassage ait été plus fructueux pour les plus rapides

que pour les autres, les élus et les membres du Comité des Fêtes remettent à tous les participants une poule en chocolat. Pour clôturer cette matinée, des jeux gonflables pour tous âges étaient à la disposition des enfants.

Ciné Club MJC Séance consacrée à Michelangelo Merisi dit Caravage

A l'initiative de la commission extra-municipale de la culture, l'équipe du Ciné Club MJC a programmé une séance spéciale sur le peintre Caravage. Au programme ; conférence sur la vie et l'œuvre de l'artiste animée par Jean-Claude Courdill, présentation du film « Caravaggio » de Derek Jarman par Michèle Martin, membres de la commission extra-municipale de la culture et projection du film en version originale.

Caravage : sa vie son œuvre (1571-1610)

Il a appris son métier à Milan dans l'atelier de Simone Peterzano. Arrivé à Rome à l'âge de 20 ans, il travaille avec Giuseppe Cesari et entre alors dans les grâces du trouble et cultivé Cardinal Francesco Maria Del Monte auprès duquel il met au point sa vision du monde et de l'art. La série de chefs-d'œuvre peints pour le cardinal, la Diseuse de bonne aventure, le Concert, les Tricheurs, la Méduse, la Corbeille de fruits, auront une large influence en Europe. L'amitié de ce prélat lui vaut d'importantes commandes des princes romains. Dans ses œuvres suivantes, Caravage déploie un naturalisme de plus en plus affirmé et développe un emploi de la lumière tout à fait novateur jusqu'à son œuvre La Mort de la Vierge.

Caravage est un artiste violent et rebelle. Il a vécu à un moment capital de l'histoire pendant lequel des tragédies, des contrastes sociaux, religieux et intellectuels, des changements politiques et économiques ont changé la face du monde. Avec une personnalité comme la sienne, l'homme de la Renaissance prend



▲ Caravage, La Crucifixion de St Pierre, 1600-1601, Rome Santa Maria del Popolo



fin. L'âge du Baroque commence. Caravage fut un peintre intransigeant comme il y en a peu, mais aussi un homme qui vécut une foi ardente, radicale, hostile à la vie romaine.

Caravaggio : le film de Derek Jarman

Caravaggio est une comédie dramatique de Derek Jarman avec Garry Cooper, Tilda Swinton, Nigel Terry et Sean Bean.

Michele Caravaggio, peintre méconnu, est sauvé de la misère par le cardinal Del Monte, un amateur d'art, grâce auquel il obtient sa première commande importante. Il va nouer d'étranges relations avec l'un de ses modèles et sa femme, qui vont tous deux l'entraîner à sa perte.

« La Rome antique » de Gilles Chaillet à la Gruissanaise



Judi 4 mai a eu lieu le Vernissage de l'exposition « La Rome Antique ». Evénement qui ouvrait les premières « Rencontres autour de la BD ». Gilles

Chaillet, le dessinateur, a consacré plus de dix ans de sa vie à cette œuvre.

Les visiteurs ont pu retrouver l'idée d'un monde à jamais disparu grâce à l'extrême qualité graphique. C'est un véritable « travail de Romain » car les dessins reconstituent la Rome du IV^{ème} siècle, monument par monument, rue par rue, maison par maison...

Un Grand œuvre, au sens le plus noble du terme ! Gilles Chaillet, pour ce travail, a reçu la médaille de la ville de Rome !

Coup de cœur de la Médiathèque



La garrigue grandeur nature

Auteur : Jean-Michel Renault
Editeur : Pélisson

Depuis que l'homme abandonne les activités pastorales traditionnelles, les garrigues, une à une, se referment, à tel point que l'heure est venue de se préoccuper de leur sauvegarde. Deux mille espèces animales et végétales sont présentées ici grandeur nature. Elles sont celles que chacun peut rencontrer au détour des chemins méridionaux.

Découvrir, grandeur nature, comme dans un herbier ou une vitrine entomologique telle est la proposition simple de cet ouvrage qui s'inscrit dans cette mission de sauvegarde, considérant que la connaissance est le premier facteur du respect.

Cada còp un !

« Tot gos que jupa gafa pas »

Tout chien qui aboie ne mord pas.

Constatation que peuvent faire les facteurs en tournée... On peut aussi penser que les personnes qui crient beaucoup ne sont pas forcément les plus dangereuses.

Le Printemps des Sens de Poulet de Gruissan

Une fête de la création artistique



▲ Fresque murale réalisée par les artistes et les visiteurs

Cette quatrième édition du Printemps des Sens avait pour thème « la vue et la peinture ». L'affiche de l'événement annonçait la couleur : un feu d'artifice d'émotions printanières. Toujours basé sur la découverte de notre patrimoine culturel, naturel et humain par les 5 sens, ce festival a donné place aux créations artistiques.

Ainsi les deux spectacles « Azul Eros » et « Vertiges » ont marqué par leur qualité ce festival. Poulet de Gruissan était le parrain du Printemps des Sens 2006. Il lui a donné un peu de sa sensibilité et de sa poésie.

Deux jours d'ateliers et de festivités

Le samedi et le dimanche étaient consacrés aux découvertes. Un enthousiasme toujours présent chez les animateurs et chez les visiteurs autour de l'ensemble des ateliers. Tout un éveil des sens par : les plantes fraîches, une exposition odorante, la peinture au chocolat, le dessin sur ordinateur, les métiers de la pêche, les travaux manuels et de parcours sensoriels. Une diversité qui a captivé petits et grands.

Le Bistrot des Sens est désormais le moment fort de la fin d'après-midi. Les petites assiettes du terroir connaissent un grand succès ainsi que la musique « live » rythmée par des saynètes impromptues et des causeries.

Bistrot animé par la MJC est aussi le lieu de dégustation de la soupe aux herbes de Francette, de la traditionnelle tarte aux pignons mais aussi de l'originale purée aux olives présentée par Serge Cols. Ce dernier nous a d'ailleurs proposé une pâtisserie créée pour le Printemps des Sens « le Barberousse » représentant le roc gruisanais avec son château en nougatine. Un délice !

Des spectacles originaux

Nadine Olivier, maire adjointe déléguée à la culture, a souhaité pour les 3 soirées du Printemps des Sens des spectacles de grande qualité artistique. Richard Breton a débuté le samedi soir avec un concert de musiques méditerranéennes. Entouré de musiciens, de chanteurs et de récitateurs, il a proposé un événement culturel de très haute tenue. Le lendemain tous les sens étaient à l'honneur grâce à un concert du groupe d'OS mis en image par la troupe du théâtre de l'Entresort. Musiciens,

acteurs, graphistes ont lié leurs talents pour mêler mélodies, images et odeurs d'ambiance grâce à Michaël Moisseff, sculpteur d'arôme.

Une dernière soirée, orchestrée par Jean Michel Cabrol et Vincent Colmettes avec de grands standards du jazz repris avec brio par des musiciens hors normes dont nous aurons l'occasion de vous reparler.

Journée des peintres

Le lundi de Pâques était réservé à « la peinture dans la rue ». Une journée dédiée aussi à une culture pour tous puisque les peintres avaient pris le parti de vendre leurs œuvres très en dessous de leurs cotations habituelles. Posant leurs chevalets sur les bords de l'étang ou même en son centre, les artistes ont peint Gruissan sur le thème de « La Clape à l'Ayrolle ».

Pendant que s'effectuait le traditionnel pèlerinage jusqu'à Notre Dame des Auzils, les peintres ont exposé leurs toiles au Palais des Congrès, laissant les amateurs d'arts plastiques les admirer et faire leur choix.

Enfin, les artistes et le public ont lié leurs pinceaux, leurs couleurs et leur imagination pour réaliser une grande fresque murale. Exposée au Palais des Congrès cette œuvre sera ensuite découpée et vendue au profit d'une association caritative.

Le Printemps des Sens s'inscrit désormais comme l'événement d'ouverture de « Destination Gruissan ». Il fête les Sens avec le retour des beaux jours et annonce l'épanouissement d'un florilège d'animations ...

Un parrain « idoine » Poulet

Parler de « Poulet » de Gruissan n'est pas simple. C'est un homme orchestre. Cœur généreux, âme sensible et plus libre que l'air, tour à tour il étonne, il séduit et nous savons bien qu'il vit pour l'Art.

Alors, le jour récent, où le « Printemps des Sens » l'honora pour son édition 2006, d'un fort bienvenu titre de parrain notre « homme orchestre » reçut au cœur une flèche de bonheur.

« Je cherche en vain une épithète pour peindre l'extraordinaire luminosité du ciel » disait André Gide. Longtemps le globe-trotter « Poulet » a sillonné l'Afrique à la recherche lui aussi de l'inaccessible étoile.

Il vit à grandes foulées, parcourt le Sahara sur « bi-crossing », et un peu partout se jette dans les bras du futur.

20 ans d'Afrique, le personnage est modelé, la pupille est toujours brillante, la joie de vivre s'exprime à grands traits. « Poulet » retrouve son Gruissan sa terre aimée.

L'homme se redécouvre en 1981, après avoir de ses mains, refait le monde dans une structure impérisable qui trône sur le parvis de la Capitainerie. L'artiste a tant de cordes à son arc que bien vite il déploie ses ailes et les couleurs riches s'accrochent parfaitement à ses peintures.

L'autodidacte révèle ensuite ses talents dans l'écriture. Prose et poésie viennent en alternance, sa perception littéraire aborde l'entière gamme des artistes.

Et voici qu'en 2002 « Nuances - Formes - Langages » concrétise l'incontournable lieu de notre bord de mer offert à l'Art sous toutes ses formes.

2006 : 36 expositions au compteur de la réussite et du franc succès !

Aujourd'hui la rétrospective de tous ces événements artistiques s'impose. Un recueil où le lyrisme de « Poulet » s'inscrit pour le futur est en bonne voie. Son auteur a su parfaitement porter haut la qualité des peintres, sculpteurs et autres artistes accueillis à « Phare Sud ».

Le parrain du « Printemps des Sens », réputé pour sa grande magnanimité, sera l'éphémère et bienvenu artiste.

« Poulet » charismatique, « Poulet » la générosité faite homme, « Poulet » singulier ou capricieux. Gruissan le...valait bien !

Le Plan Local d'Urbanisme

Gruissan se dote d'un outil essentiel de planification urbaine

Le document graphique

Il s'agit d'un règlement présenté sous la forme d'une carte divisant l'espace en plusieurs zones :

- Les zones urbaines, dites « zones U » : ce sont « les secteurs déjà urbanisés et les secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter » (article R.123-5 du code de l'urbanisme).

- Les zones à urbaniser, dites « zones AU » : l'article R.123-6 du code de l'urbanisme les définit comme pouvant « être classées en zone à urbaniser les secteurs à caractère naturel de la commune destinés à être ouverts à l'urbanisation ». On distingue deux types de zones AU :

- les secteurs urbanisables immédiatement en raison de la présence « d'assainissement existant à la périphérie immédiate d'une zone AU » et ayant « la capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de cette zone » ; cette zone est généralement nommée « IIAU » ;

- les zones urbanisables dans le futur, l'ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification ou une révision du PLU ; on nomme généralement cette zone « IAU ».

- Les zones agricoles, dites « zones A » : il s'agit des « secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles » (article R.123-7 du code de l'urbanisme).

- Les zones naturelles et forestières, dites « zones N » : ce sont les « secteurs de la commune à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels » (article R.123-8 du code de l'urbanisme).

Le plan de zonage délimite aussi des secteurs particuliers, comme les espaces boisés classés ou les emplacements réservés (notamment pour la construction future d'équipements publics).

Les changements significatifs de zonage sur la commune de Gruissan sont :

- Ouverture à l'urbanisation d'une zone en face du casino « le Phoebus » pour la construction de logements sociaux.
- Des terrains réservés à l'entrée du village pour effectuer un futur parking complémentaire pour les périodes estivales.
- Le secteur de la Sagne classé en secteur d'urbanisation future.

Le règlement

Il décrit, pour chaque zone définie dans le document graphique, les dispositions réglementaires applicables.

Les modifications du règlement d'urbanisme de la commune de Gruissan apporteront une mise en conformité avec les nouvelles réglementations et une clarification de certaines règles.

Les annexes

Elles comprennent un certain nombre d'indications ou de documents à prendre en compte dans le PLU, notamment :

- Les servitudes d'utilité publique liées au patrimoine (Plan de sauvegarde et de mise en valeur...), lignes aériennes (Plan d'exposition au bruit...), lignes de transport d'énergie (électricité...) les Plans de prévention des risques.
 - Les périmètres reportés à titre informatif, comme les ZAC.
 - Les réseaux d'eau potable et d'assainissement.
- Tous ces documents sont consultables au service urbanisme.

La ZAC de Mateille : c'est parti !

Les engins de travaux publics ont fait leur apparition pour la réalisation du chenal et du pont. Ces ouvrages seront normalement achevés pour la fin de l'année.

Les terrains seront mis à la vente à partir de juin prochain dès que le Conseil Municipal aura fixé les prix et les conditions d'achat.

Les travaux de viabilisation commenceront à l'automne 2006 pour s'achever avant l'été 2007.

Les permis de construire pourront être délivrés au printemps 2007.

Le PLU, c'est créer une harmonie entre les nouvelles constructions et les traditions



Ce rapport précise les besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social de l'habitat, de transport, d'équipement et de services. Il comprend une étude d'environnement, l'analyse de l'état initial de l'environnement. Il évalue les incidences des orientations du plan sur l'environnement et la manière dont le plan prend en compte le souci de sa préservation et de sa mise en valeur.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Le PADD constitue une nouveauté essentielle par rapport au POS.

Il s'agit d'un document politique exprimant le projet de la collectivité locale à l'horizon de 10 à 20 ans. Les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Gruissan sont les suivantes :

1. Assurer le cadre d'un renouvellement urbain équilibré

- Favoriser l'installation de jeunes.
- Favoriser le développement de l'habitat permanent.
- Organiser harmonieusement un territoire hétérogène.
- Maîtriser l'extension de l'urbanisation.

2. Permettre le développement de l'activité économique et sociale de la commune

- Développer qualitativement l'activité touristique et le tourisme balnéaire.
- Préserver les activités agricoles.
- Soutenir les équipements, activités et commerces de proximité.

3. Qualifier le cadre de vie, sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine

- Préserver le patrimoine bâti traditionnel.
- Préserver le patrimoine historique et vernaculaire.
- Conserver et promouvoir le cadre de vie authentique.

4. Sauvegarder l'environnement dans le cadre d'un développement durable

- Renforcer la protection de l'environnement et des milieux naturels sensibles.
- Gérer les risques d'inondation et de feux de forêt.

Adapter les équipements pour assurer une bonne gestion de l'alimentation en eau et de l'assainissement. (Compétences transférées à la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise).

▼ Entre le début du siècle et nos jours les besoins urbanistiques ont changé



GRUISSAN. — Grand'Rue

Le Plan Local d'Urbanisme

Gruissan se dote d'un outil essentiel de planification urbaine



▲ Henri Santacatalina, maire-adjoint délégué à l'urbanisme

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a lancé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur la totalité du territoire de la commune. Ce plan précisera le droit des sols. Il sera un document de référence pour l'aménagement et le développement durable de notre ville. Il définira le futur cadre de vie des Gruissanais. Ce projet est suivi par Henri Santacatalina maire adjoint délégué à l'urbanisme. Tout au long de son élaboration, la population, les socio-professionnels ont été associés au travail de la municipalité.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

- Le Plan Local d'Urbanisme, ou PLU, est un document de planification urbaine. C'est un outil d'aide à la prise de décision en matière de construction et d'aménagement, à l'usage de tous : techniciens, habitants et élus.
- Ce document remplacera notre Plan d'Occupation des Sols (POS). Comme le POS, le PLU définira les règles d'aménagement sur le territoire de la commune. Il s'attache principalement à délimiter les zones constructibles ou non constructibles, et à préciser le rôle de chacune d'elles (habitat, activités industrielles...).
- Il imposera des règles essentielles destinées à préserver l'harmonie visuelle : rénovation des façades, implantation de nouveaux bâtiments...
- Cependant, et c'est là la nouveauté, il ne se limitera pas à cela. Le PLU devient un véritable projet urbain qui s'inscrit dans le long terme. En élaborant notre Plan Local d'Urbanisme, nous allons décider de l'avenir de notre ville.

Planning de l'élaboration :

Dès la délibération du 20 novembre 2002, la municipalité a parallèlement dû reprendre et régler le dossier de la ZAC de Mateille. Il a fait l'objet d'une procédure de révision aboutie en novembre 2005.

- **Mai 2005** : débat en conseil municipal sur le PADD.
- **Juin 2005 à mai 2006** : rédaction du règlement et zonage.
- **Mai 2006** : délibération arrêtant le projet.
- **été 2006** : enquête publique.
- **Dernier trimestre 2006** : approbation du PLU.

Composition du dossier du plan local d'urbanisme :

Le rapport de présentation

Il comporte une analyse de l'état initial de l'environnement, un diagnostic, diverses justifications, et une estimation des effets du projet sur l'environnement. Il envisage les mesures prises pour limiter ou annuler ces effets.

C'est là le document important, comme il était également pour le plan d'occupation des sols. Il a pour objet de justifier et d'explicitier les choix d'aménagement retenus et leur cohérence.



▲ Le PLU, des règles d'urbanisme pour protéger un patrimoine architectural

4^{ème} nuit du Tourisme Des messages forts pour les professionnels

La nuit du tourisme c'est avant tout une rencontre conviviale avec les acteurs du tourisme local.

Une façon festive de rassembler toutes les énergies avant une saison touristique qui commence dès le week-end pascal.

Mercredi 12 avril, Didier Codorniou et Jean Claude Méric, directeur de l'Office Municipal de Tourisme avaient convié les commerçants, restaurateurs, hôteliers... à découvrir les grands axes de la politique d'accueil de notre station.

L'élément essentiel de cette soirée était la présentation des premiers travaux de l'Observatoire du Tourisme. Sa mission est d'apporter aux professionnels et aux décideurs publics une connaissance précise de la clientèle touristique en vue d'adapter leurs offres.

La première enquête effectuée en juillet et août 2005 précise le profil des clientèles, leurs motivations et leurs niveaux de satisfaction. Réalisée sur un échantillon de 4 500 personnes, elle a donné les résultats suivants :

• **Profil de la clientèle touristique :** l'enquête révèle que 50% des sondés viennent régulièrement, dont 23% depuis plus de 10 ans. Gruissan, de par ses atouts naturels et la composition de son offre marchande en terme de réceptif, de loisirs et d'activités, attire et séduit une clientèle familiale.

Sur la période estivale, la clientèle parisienne est toujours la plus importante. Elle est suivie de près par Midi-Pyrénées. La clientèle languedoc roussillon arrive ensuite avec les Narbonnais et les Carcassonnais.

La fréquentation étrangère représente 20% du total. Ce sont les Allemands et les Britanniques qui forment près de 70% du contingent.

• **Type de séjour :** plus de la moitié des séjours est comprise entre 14 et 21 jours. Cette observation place Gruissan dans une moyenne supérieure par rapport aux tendances du marché touristique. Il faut toutefois différencier les séjours marchands (hôtels, locations,...) des séjours pour les propriétaires. Si la durée moyenne des premiers est de 8 jours, celle des propriétaires est de 44 jours. Ils représentent d'ailleurs une forme particulière de touristes que l'on peut qualifier de semi-résidents.

• **Motivations du séjour d'été :** la plage et la balade restent toujours les principales motivations de séjourner à Gruissan. Pour d'autres, c'est la famille et les amis qui les incitent à venir. Enfin, les touristes sont désormais très attachés à la découverte d'un lieu et de son environnement. Ce qui est

confirmé par les activités pratiquées : découverte du terroir, des lieux et de la gastronomie.

• **Appréciation générale du séjour :** 8 sur 10. C'est la note d'évaluation globale du séjour. Un bon taux de satisfaction et une opinion très positive puisque 93 % des personnes interrogées se déclarent prêtes à revenir. C'est avant tout la qualité de l'environnement et la dimension nature de Gruissan qui contribuent à la satisfaction de la clientèle touristique.

L'Observatoire se charge dès à présent d'analyser très finement les chiffres pour tirer tous les enseignements et dégager les axes de réflexion propres à un accueil toujours plus satisfaisant.

L'ensemble de l'enquête est disponible sur le site internet de l'Office Municipal de Tourisme : www.gruissan-mediterranee.com

Inscriptions école maternelle

Du 29 mai au 16 juin 2006

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Se présenter au CCAS (av de la douane), muni des pièces justificatives suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent
- Carnet de vaccinations à jour
- Certificat de radiation scolaire de l'école précédente (pour les élèves déjà scolarisés)
- Attestation de médecin confirmant l'aptitude à la vie collective et la bonne santé de l'enfant (pour les enfants nés en 2004).
- Accord de la commune de résidence (pour les familles non domiciliées à Gruissan).



▲ Didier Codorniou accueille les professionnels du tourisme aux côtés de Daniel Rayne, vice-président de l'OMT, Christophe Pérez de l'agence Pavillon Noir et Jean-Claude Méric, directeur général de l'OMT

Délivrance de bois de chauffage aux particuliers

Depuis les intempéries de début d'année et les dégâts occasionnés dans le Massif de la Clape, les services de l'ONF travaillent à la sécurisation du Massif.

A ce jour les chemins d'accès à la Chapelle Notre Dame des Auzils et le site du cimetière marin sont d'ores et déjà sécurisés. Le travail se poursuit au niveau de la route verte et du parking de la Chapelle.

Les services de l'ONF laissent le bois à disposition des Gruissanais qui auront au préalable effectué une demande écrite auprès de la Mairie.

Goûter des Seniors Fête des mères et des pères

Samedi 27 mai à 14h au Palais des Congrès, la municipalité invite les Gruissanaises et Gruissanais de 60 ans et plus à partager un après-midi de gaieté et de convivialité à l'occasion de la fête des mères et des pères.

Le Réveil Gruissanais animera cet après-midi de fête. Possibilité de transport par la navette municipale pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité.

Inscriptions et renseignements au CCAS : avenue de la douane, à partir du 2 mai. Ouverture de 8h30 à 12h et 14h à 18h du lundi au jeudi, 8h30-12h et 14h-17h le vendredi.

Voyage des Seniors

Le jeudi 1^{er} juin 2006, le CCAS propose aux Gruissanaises et Gruissanais de 60 ans et plus une journée de voyage à Castelnaudary.

Inscriptions du 9 au 24 mai 2006 au CCAS : av de la douane. Prix du Voyage : 17 € (places limitées)

Assemblées annuelles : Les délégués accueillent les habitants de leur quartier

Ces réunions se sont déroulées courant avril dans la salle des réceptions de la Mairie, pour les quartiers Rive-Droite, Mateille et Pech Maynaud.

Ces réunions sont la preuve du dynamisme des Conseils de quartier et de leur implication dans le jeu démocratique. Les résidents ont été très nombreux à répondre à l'invitation des délégués. Aux côtés des délégués, la municipalité représentée par les élus et les chefs de service s'engage pleinement dans une démarche concertée avec les habitants de chaque quartier.

L'ordre du jour de ces réunions était le suivant :

- Bilan des 5 années du Conseil de quartier
- Réalisations prochaines
- Avenir du quartier
- Questions diverses

Les délégués ont d'abord rappelé la Charte des Conseils de quartier et leur rôle :

- Ce sont des instances de consultation, de dialogue, d'échange et de proposition entre les résidents et la Municipalité.
- Chaque Conseil de quartier est autonome. Il est

organisé sur la base des principes de laïcité. Il ne doit pas servir de lieu d'échange à caractère confessionnel ou politique.

- Il dispose d'un budget annuel pour les actions d'animations et d'équipements de proximité spécifiques.

Les projets d'évolution des quartiers ont fait l'objet de débats riches avec des visions spécifiques à chaque quartier.

Les échanges se sont portés sur les questions d'environnement, telles que les inductions sonores des boîtes de nuit et de Pirat Park, la présence des camping-cars ou des goélands.

D'autres difficultés dues à l'incivilité de certains riverains ont été notées comme les déjections de leurs animaux de compagnie qui salissent les lieux de promenade et les plages.

Sur tous ces points, les élus apportèrent des réponses précises et motivées.



▲ Affluence record pour le quartier de Mateille

Monsieur le Maire a proposé une démarche gagnant-gagnant par rapport aux incivilités : « Si la municipalité investit et fait des efforts pour la propreté et l'embellissement de la commune, les administrés doivent aussi mieux respecter les espaces publics voire nous aider en faisant passer des messages de respect ».

Claude Brill, premier-adjoint au maire, chargé des grands travaux, a donné des précisions sur le Plan de gestion de l'espace naturel de Mateille établi en concertation avec le Conservatoire du littoral. Ce plan préconise des actions afin de créer une zone protégée et de réglementer la circulation des véhicules. La protection de la faune et la flore de ces espaces fragiles reste une priorité pour la municipalité.

Travaux



▲ Mairie : nouvel accueil plus convivial qui fait la part belle à l'ergonomie du poste de travail



▲ Ecoles : construction de nouveaux bâtiments
Montant des travaux : 299 180 €

Conseil Municipal des Enfants Réengagement, gestion et réalisation des projets

• Renouveau des conseillers

Après deux ans de travail au sein du conseil, les enfants arrivent à la fin de leur mandat. Certains souhaitent poursuivre leur action pour organiser et soutenir les événements de notre commune. La moitié des enfants a réaffirmé son engagement dans le Conseil des enfants pour une année supplémentaire. Des élections seront donc organisées courant mai pour permettre à une quinzaine d'enfants des classes de CM1 et CM2 de rejoindre le groupe de travail actuellement en place. Ces élections seront organisées en accord avec l'école élémentaire et n'y participeront que les enfants qui auront reçu un accord parental favorable. Le lendemain des élections, l'ensemble du conseil se réunira pour élire le nouveau maire et ses adjoints.

• Budget alloué au Conseil des Enfants

Pour 2006 et pour la première fois, les enfants disposent d'un budget de 4 000 € qui servira à la réalisation de leurs nombreux projets. Pour comprendre le fonctionnement du budget municipal ils



▲ Henri Selig, élu en charge du Conseil des enfants entourés des conseillers qui souhaitent poursuivre leur mandat

souhaitent recevoir le Directeur Général des Services pour une séance consacrée à cet exercice.

• Commission Solidarité

Le 16 juin est la Journée Mondiale de l'Enfant Africain. Les enfants doivent décider de leur engagement sur cette journée aux côtés de l'UNICEF dans le cadre de la Charte Ville Amie des Enfants. En 2005, une action avait été réalisée avec les enfants des écoles avec lâcher de ballons aux messages plein d'espoir.

• Le Skate Park

Les membres de la commission sport suivent ce dossier qui a bénéficié d'un budget de 27 000 € pour l'aménagement d'un module supplémentaire et l'agrandissement de cet espace de loisirs. Le choix du module sera débattu par la commission sport.

P. 2 _____

Vie des services

- Goéland Leucopnée

P. 4 _____

Démocratie participative

- Conseils de quartier : Assemblées annuelles
- Conseil Municipal des Enfants

P. 5 _____

La Commune qui bouge

- 4^{ème} nuit du Tourisme

P. 6 - 8 _____

Dossier

- Le Plan Local d'Urbanisme

P. 9 _____

Personnalité du mois

- Le Printemps des Sens de Poulet de Gruissan

P. 10 _____

Culture - Jeunesse

- La fête des œufs
- Ciné Club MJC

Photo de couverture :
Poulet de Gruissan au Printemps des Sens

Directeur de publication :
Didier CODORNIU

Rédacteurs en chef :
Daniel NOUVEL, Henri SELIG

Comité de rédaction : Sandrine TINE,
Chantal VAQUIE, Jean Michel CROS,
Edith DELRIEU, Hélène GARCIA,
Stéphane POVILLON,
Cercle occitan de Gruissan

Crédit photo : Mairie de Gruissan,
OMT, André Bedos

Crédit photo mois précédent :
Julien Gonin LPO Aude

Mairie de Gruissan :

Tél. 04 68 75 21 21 Fax 04 68 75 21 39
www.ville-gruissan.fr

Conception, réalisation :
Adviso Communication

Imprimerie :
Imprimerie de boug (Narbonne)



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis,

Edito

La 4^{ème} édition du Printemps des Sens a connu un grand succès. Succès au niveau de la qualité des intervenants et des animations, succès pour la participation du public. Cette forte fréquentation est à l'image du premier week-end du mois de mai sur la station.

Ceci nous rappelle l'importance de l'activité touristique pour l'économie de notre commune. Aussi, est-il de notre intérêt bien compris de développer sans cesse la qualité de l'accueil.

Ce message fort a été transmis lors de la 4^{ème} nuit du Tourisme dédiée aux professionnels. La première enquête réalisée par l'Observatoire du Tourisme sur la fréquentation touristique fait apparaître un taux de satisfaction de 80 % pour Gruissan.

Cette volonté de développement qualitatif de l'activité touristique apparaît dans le Plan Local d'Urbanisme.

Ce document est la colonne vertébrale de l'aménagement et du développement durable de notre commune pour les années à venir.

Là aussi, notre démarche de démocratie participative est à l'œuvre.

Notre objectif est clair, préparer l'avenir de notre station en associant toutes les Gruissanaises et les Gruissanais.

Bonne lecture

Votre Maire
Didier CODORNIU
Conseiller Régional

L'activité de votre Maire

Mai

- | | |
|--|---|
| 01 : • Fête du travail | 13 : • Salon tourisme et terroirs |
| 02 : • CAN Conseil des maires
• CDQ, réunion mensuelle | 15 : • Réunion commerçants
• CA Lycée Diderot |
| 03 : • CAN Commission tourisme
• Réunion DGS / Cabinet
• Municipalité, Plan de sauvegarde
• CAN, présentation du SCOT
• CDQ, assemblée du quartier Pech Maynaud | 17 : • Préparation forum de la démocratie participative
• Conseil Municipal |
| 04 : • Réception des administrés
• Vernissage BD | 20 : • La Bamba
• VTT de l'Hobdo |
| 05 : • CAN, intérêt communautaire
• Commission extra municipale agriculture
• Réunion DGS / OMT / cabinet
• Narbonne insertion | 21 : • Fête de Saint Obre |
| 06 : • Vernissage rencontres autour de la BD | 22 : • Région
• CAN, Conseil des maires
• CAN, Conseil Communautaire |
| 08 : • Cérémonies du 8 mai 1945 | 26 : • AG de la MJC |
| 11 : • Trophée 3 courses hors stade
• Municipalité | 27 : • Goûter des seniors |
| 12 : • CAN, intérêt communautaire
• CCI, opération vitrines
• Conseil Général
• Dédicace Baluc Rittener
• Réception Tour de l'Aude féminin
• Chorale UNICEF | 29 : • Région
• CAN, bureau et Conseil des maires |
| | 30 : • Préfecture
• Réception des Administrés |
| | 31 : • Inauguration Cap au Large |

Goéland Leucophée

Régulation de la population



A l'instar des villes littorales de l'Océan Atlantique et de la Mer Méditerranée, Gruissan n'a pas échappé à la colonisation du goéland leucophée. Depuis 2004, la commune obtient chaque année une autorisation du Ministère de l'économie et du développement durable pour réaliser des campagnes de stérilisation dans le but de diminuer l'attractivité des sites de nidification. Ces campagnes sont réalisées en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

▼ L'île aux oiseaux est le principal site de nidification des volatiles



Le Goéland leucophée est une espèce protégée, très opportuniste et peu farouche, qui profite des ressources « résiduelles » de l'activité humaine et de l'absence de prédateurs pour accroître sa population. A Gruissan, il niche principalement en colonie sur le site de « l'île aux oiseaux ». Les couples se reforment sur ce site chaque année au mois de mars et débutent la construction de leur nid. La femelle effectue une ponte annuelle de 3 œufs en moyenne et les poussins naissent fin avril début mai.

La concentration des nids sur l'île aux oiseaux facilite le travail de l'entreprise spécialisée qui réalise la stérilisation des œufs. Les œufs sont vaporisés avec un mélange à base d'huile minérale qui en obstruant les pores de l'œuf bloque le développement du fœtus. Un tel traitement, qui laisse apparemment l'œuf « intact », permet d'éviter une ponte de remplacement, réflexe naturel de la femelle goéland.

En chiffres :

2004 : 758 nids identifiés dont 40 en milieu urbain. 1 810 œufs stérilisés soit 80,2% des pontes.

2005 : la population est encore en phase d'accroissement avec 831 nids identifiés. Cependant l'attractivité de nidification en milieu urbain apparaît en diminution. 83,5% des pontes ont été stérilisées sur la commune.

2006 : 699 nids de goélands leucophée ont été inventoriés sur l'îlot du Grazel. On observe une légère diminution du nombre de couples reproducteurs sur cette colonie pour la première fois depuis 1997.

92% des pontes ont été stérilisées soit, 1 682 œufs.

Gruissan investit chaque année 5 500 € pour la stérilisation et la régulation des goélands leucophée. Juguler la surpopulation de cette espèce doit permettre de diminuer progressivement les désagréments occasionnés aux habitants par ces volatiles : une baisse des nuisances sonores, une meilleure hygiène et une esthétique retrouvée...

La régulation de l'espèce passe aussi par une prévention de la nidification que tout un chacun peut mener pendant l'année.

Les conseils à respecter :

- Ne pas nourrir les oiseaux directement, cela habitue le goéland à l'homme et le rend moins farouche.
Nourrir les oiseaux sauvages est interdit.
- Ne pas nourrir indirectement : déposer les ordures dans les containers ouverts - veiller à laisser les containers à ordures fermés.
- Ne pas ôter les œufs du nid afin d'éviter une ponte automatique de remplacement.
- Ne pas détruire, en période de nidification, les nids qui seraient alors rebâtis par le couple nicheur. Attendre l'envol des petits.
- Surveiller votre toiture.
- Maintenir propres toitures et terrasses.
- Informer le service Environnement de la Mairie ou la LPO de la présence d'un nid sur votre toiture.
- Demander des informations techniques auprès de la Mairie pour protéger votre toiture.

Information légale :

Le Règlement Sanitaire Départemental, dans son article relatif aux jets de nourriture, protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels prévoit :

« Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toute mesure doit être prise si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible ».

Pour tout renseignement contacter :
Le service Environnement
de la Mairie
Mélanie Archambault au
04 68 75 21 14
La LPO - Francis Morlon
04 68 49 12 12